

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VISITE DES TRAVAUX DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DU PRISSÉ

Une restructuration exemplaire et parfaitement intégrée Ouverture des premières classes en septembre 2024



Avril 2024 ©Mathieu Prat

La Ville de Bayonne a engagé une opération d'envergure visant à restructurer et redimensionner l'établissement scolaire du Prissé qui disposait d'une trop faible capacité d'accueil au regard du développement futur du quartier. Conformément à ses engagements, la commune s'est dirigée vers la construction (mai 2023) d'un bâtiment qu'elle souhaite exemplaire, que ce soit en termes d'intégration et de respect de l'environnement, en termes de sobriété et de performances énergétiques, de promotion de l'économie circulaire, mais également exemplaire en termes de nouvelles pratiques, de projet pédagogique et de solidarités, d'ouverture sur le quartier... L'école ouvrira ses portes aux enfants dès la rentrée de septembre 2024.

À l'inverse des communes environnantes, et de ce que l'on peut constater plus globalement à l'échelle de la région académique et du pays, Bayonne est une ville dont la démographie scolaire reste tout à fait stable, voire en légère progression. Dans ce contexte, la Ville de Bayonne souhaite faire du groupe scolaire du Prissé, un établissement exemplaire à tout point de vue, pour ses qualités d'usages et d'évolution des pratiques avec une nouvelle conception des espaces récréatifs moins « genrées », son ouverture sur le quartier pour générer du lien social, ses qualités environnementales et ses performances énergétiques, et enfin de par son intégration paysagère. Les travaux, débutés en mai 2023, devraient s'achever à la fin du premier semestre 2024, pour permettre une rentrée des élèves et des équipes pédagogiques et municipales à la rentrée 2024. Construite en lieu et place des bâtiments existants, la nouvelle école accueillera à terme 8 classes soit 240 élèves : 4 classes de primaire et 4 classes de maternelle, avec une section bilingue basque dès la rentrée 2024. La Ville a choisi de procéder à une ouverture des classes échelonnée, en fonction des besoins. L'école provisoire sera démontée à la fin de l'année scolaire. Le second œuvre actuellement en cours devrait être finalisé à l'été pour permettre en emménagement début août. Certaines plantations seront finalisées dans un second temps selon les périodes propices.

Une école sobre

Le projet a été élaboré pour être le plus vertueux possible. Ainsi, selon les principes de l'économie circulaire, l'ancienne école a été déconstruite et non démolie ; ce qui a permis le réemploi ou la revente des matériaux triés et la valorisation des déchets. Cette démarche vertueuse se poursuit sur l'ensemble des étapes de construction et dans les choix de matériaux biosourcés et le recours aux filières locales sèches à faible énergie grise. Sur le plan de la sobriété énergétique, le bâtiment bénéficie d'une implantation bioclimatique qui lui permettra de capter un maximum d'apport solaire en hiver, de le stocker avec des matériaux à forte inertie et de s'en protéger en été.

L'enveloppe du bâtiment est très performante grâce à une isolation particulièrement efficace, et surtout grâce à la mise en place de tourelles de ventilation naturelle à récupération de chaleur.

12 tourelles innovantes permettront de ventiler l'école. Ce système répond aux exigences de confort, de santé et de performances environnementales. Son fonctionnement ? Les différences d'exposition par rapport aux vents, génèrent dans un cas une surpression donc une introduction d'air neuf, et dans l'autre cas une dépression donc un phénomène d'aspiration de l'air vicié du local. Les tourelles sont équipées d'un ventilateur alimenté par un panneau solaire photovoltaïque, qui permet de fournir le complément de débit d'air en cas de vent insuffisant. Par ailleurs, une ventilation nocturne pourra prérafraîchir les pièces pour la journée suivante, notamment en cas de forte chaleur.



Une école nature

Conformément aux engagements pris dans le Plan de Transition Écologique et Solidaire (voté en décembre 2023), l'école du Prissé doit s'illustrer comme un projet fédérateur à l'échelle du quartier et exemplaire en termes d'environnement. La construction, conçue par le cabinet bayonnais d'architecture HIRU, prend sa source au travers des composantes naturelles du site, et offre une intégration paysagère qui se caractérise par une valorisation de la forêt avoisinante, véritable îlot de fraîcheur. L'implantation bioclimatique des bâtiments respecte à la fois la topographie du terrain et la préservation des arbres existants (comme le prévoit la « Charte de l'arbre ») permettant la reconquête de la biodiversité.

Cette volonté d'intégration paysagère s'affirme également par l'aménagement de cours de récréation repensés et végétalisés, et par la plantation de prairies fleuries sur les abords du site. Ce traitement paysagé permettra à la fois de lutter contre les îlots de chaleur, mais aussi de gérer durablement les eaux de pluie et leur cycle naturel.

Le groupe scolaire partagera certains espaces avec le quartier, tels que le parvis et le stationnement paysagés, une aire de jeux ouverte aux habitants en dehors des temps scolaires, un jardin ... Aux abords de l'école, un cheminement végétal et ombragé sera accessible aux piétons et cyclistes.

Une école engagée

Les enfants seront sensibilisés par leur environnement et bénéficieront de l'évolution des pratiques pédagogiques pour favoriser l'autonomie et réduire les clivages tels que :

- l'aménagement de toilettes individuelles à proximité des classes, favorisant le respect de l'intimité, des temporalités et encourageant l'autonomie des plus petits ;
- l'aménagement d'un self-service en élémentaire, mais également en maternelle (première fois sur la commune), avec la mise en place des filières de tri sélectif à destination des élèves, de boîte à pains, de bacs à compost pour les serres pédagogiques ;
- les espaces récréatifs sont pensés pour gommer les distinctions de genres et favoriser le développement de l'imagination et de la curiosité. Une bibliothèque sera ouverte sur l'espace récréatif avec une terrasse propice à la lecture ou aux jeux de société.
- des démarches sont également engagées afin de promouvoir les apprentissages de la langue basque : des discussions se poursuivent afin de créer une section bilingue dès la réouverture en septembre 2024.

L'opération visant à réaliser la restructuration et l'extension du groupe scolaire du Prissé représente un investissement de 5 884 550 € HT. L'État et le fonds de concours de la Communauté d'agglomération Pays Basque participent : État (DSIL 2023) : 575 653 €, État (DSIL 2024 sollicité) : 910 000 € et le fonds de concours CAPB : 1 386 096 €.